

# Gestion du risque de légionnelles et mise en place du carnet sanitaire

B01

EAU, SANTE, ENVIRONNEMENT

**Durée :** Un e demie- journée (3h30)

**Dates et lieux :** Consultez notre site web

**Public visé :**

- Responsable et agent techniques des EHPAD, des établissements de santé, des stations thermales, des stations viti-vinicoles, des campings, des hôtels et dans le secteur tertiaire
- Plombiers
- Chauffagistes

**Nombre de stagiaire:** 5 minimums

**Aucun prérequis nécessaire**

**Recherche de l'adéquation des besoins du stagiaire/ formation**

**Evaluation des connaissances acquise :**

- Evaluation des connaissances en début de formation
- Evaluation des acquis en fin de formation
- Enquête de satisfaction en fin de séance

**Validation de la formation:**  
Remise d'une attestation de formation ROFHYA

**Méthodes et moyens pédagogique:**

- Formation en présentiel/visioconférence
- Utilisation de projection de diaporama et vidéos
- Réalisation d'un quiz par chapitre
- Mise en situation "client"
- Echanges dynamique entre participants et le formateur

**Intervenants:**  
Experts et formateurs consultant métiers

**Accessibilité :**

La formation est sous la responsabilité du référent handicap de l'organisme de formation.

Le local est pré-identifié pour répondre aux besoins. Le plan d'accès de la salle est mise à disposition

## OBJECTIFS

- Informer le professionnel sur ses obligations réglementaires relatives à la qualité de l'eau fournie
- Sensibiliser au risque de légionnelles et de biofilms
- Savoir compléter et interpréter les différents documents techniques du carnet sanitaire
- Savoir piloter les relevés, les interventions et les opérations de maintenance sur le réseau

## CONTENU

### 1. Réglementation en vigueur sur les légionnelles dans les eaux chaudes sanitaires

- Les textes réglementaires et le code de la santé publique

### 2. Risques, conséquences et gestion de la présence de légionnelles

- La présence de légionnelles et les conséquences sur la santé
- Les biofilms : définition, rôle dans la difficulté, l'éradication des légionnelles
- Interférence de la flore associée : *Pseudomonas aeruginosa*...
- Utilisation optimale des biocides
- Eco-gestion du rejet de l'eau chaude et des biocides dans l'environnement

### 3. Mise en place et exploitation du carnet sanitaire

- Définition du carnet sanitaire et la législation en vigueur
- Définition de la partie Structurelle et l'exploitation du carnet
- Pilotage de la qualité de l'eau
- Traçabilité des interventions sur les réseaux d'eau froide et d'eau
- Suivi des autocontrôles analytiques chauds sanitaires

### Tarifs publics et financements OPCO/France Travail

- Coût intra sur demande de devis

Tarifs nets exonérés de TVA (exonération de TVA justifiée par l'article 261-4-4 du Code général des impôts)

L'équipe de BIOFAQ est à votre écoute pour étudier les aménagements nécessaires au suivi de votre formation.

BIOFAQ Laboratoires – 491 rue Charles Nungesser – Mas des Cavaliers II – 34130 MAUGUIO

Tél : 04.67.06.05.75 – Fax : 04.67.92.08.23 – contact@biofaq.fr – www.biofaq.fr

R.C.S. : Montpellier 437 949 753 – APE : 7120 B SIRET : 437 949 753 000 28 – TVA intracommunautaire FR 824 379 497 53

N° de formateur 9134.04945.34 Préfecture L.R. Montpellier